

Itinéraires en Touraine (septembre-octobre et novembre-décembre 1565) du grand voyage de Charles IX à travers le royaume de France

par Michel Garcia*

L'édit d'Amboise, signé en mars 1563, met momentanément fin à la guerre civile en confirmant la liberté de conscience proclamée par l'édit de janvier 1562. Il accorde l'amnistie aux Réformés, autorise l'exercice du culte protestant à titre privé et dans les faubourgs de certaines villes. Ces mesures confortent un *statu quo* sans rien résoudre en profondeur, cependant, elles entraînent momentanément une paix relative. Dans le but d'asseoir l'autorité royale sur tous ses sujets, Catherine de Médicis, profitant de cette accalmie, met un terme à la régence qu'elle exerçait depuis la mort de son fils, François II (1560), en faisant déclarer majeur son second fils, Charles IX (août 1563), tout en continuant d'exercer de fait son autorité sur les affaires du royaume. Une des plus spectaculaires initiatives qu'elle prend à l'époque consiste à ordonner un voyage à travers tout le royaume, de façon à rapprocher le roi et la famille royale de leurs sujets, en leur fournissant l'occasion de les voir de près, et de régler sur place les conflits existants avec les autorités locales. Catherine effectue ce voyage, accompagnée de ses enfants, des membres de leur suite, sous la protection d'une troupe placée sous les ordres du Prince de Condé, chef du parti des Réformés. C'est un immense périple, effectué dans les conditions d'inconfort que l'on imagine, compte tenu de l'état des routes, des aléas du climat et des conditions de logement pour une foule aussi considérable, pendant deux longues années (janvier 1564-mai 1566).

Témoignage d'époque

Le déroulement de ce voyage est minutieusement décrit dans un modeste volume dont le privilège d'impression est signé le 6 mai 1566, soit quelques jours à peine après le retour du roi à Paris¹.

Recueil et discours du voyage du Roy Charles IX. de ce nom à present regnant, accompagné des choses dignes de mémoire faictes en chacun endroit faisant sondit voyage en ses païs & prouinces de Champaigne, Bourgoigne, Daulphiné, Prouence, Languedoc, Gascoigne, Baïonne, & plusieurs autres lieux, suyuant son retour depuis son partement de Paris iusques à son retour audit lieu, ès années Mil cinq cens soixante quatre & soixante cinq. Faict & recueilli par Abel Jouan l'un des seruiteurs de sa Maïesté. A Paris, pour Iean Bonfons Libraire, en la rue neusue nostre Dame, à l'enseigne S. Nicolas. M. D. LXVI. AVEC PRIVILEGE DV ROY.

La page de titre propose une idée de l'itinéraire suivi, qui laisse une grande place aux provinces périphériques du royaume, ce qui permet de régler sur place d'éventuels litiges avec les princes voisins, le duc de Lorraine, le duc de Savoie, le Saint-Siège (en Avignon) et le roi d'Espagne. Mais les provinces intérieures ne sont pas négligées ; ainsi, Moulins fut l'étape la plus longue, laquelle dura trois mois. La Touraine est également concernée, tout d'abord par un premier passage sur sa marge occidentale, puis, au retour de Nantes et d'Angers, par deux brefs séjours à Bourgueil et à Tours.

L'auteur de ce compte rendu du voyage, Abel Jouan, était « sommier en nostre cuisine de bouche », selon les termes du privilège. Dans la dédicace au roi, il précise dans quelles circonstances, il a conçu et rédigé ce mémoire :

[...] suppliant treshumblement icelle vostre maïesté recevoir mon petit labour d'heures derobées pour acceptable, à la recommandation de voz excellentes entreprises & desseings, & pour vn petit mémoire à la posterité, lequel mémoire s'il n'est dressé comme il le merite, le debuoir que ie vous doy me pourra tenir pour excusé : attendu que quand ie le commençay, ie n'auois intention de le produyre en lumiere.

¹ Une seconde édition a été imprimée à Lyon, l'année suivante (1567), par Benoît Rigaud, « Auec Permission ».

Il semble donc que ce soit Abel Jouan qui ait pris l'initiative de le rédiger dans les moments de loisir que lui laissent ses tâches habituelles. Bien qu'il affiche une modestie de bon aloi, il laisse percer une culture livresque appréciable, lorsqu'il conclut sa préface ainsi que le corps de l'ouvrage d'une citation latine de Cicéron tirée du *De officiis*², qu'il décrit certaines scènes chevaleresques ou spectaculaires, et qu'il reproduit le texte d'inscriptions en vers, affichées à l'entrée de certaines villes à l'intention du roi. Pour le reste, il s'applique à décrire très précisément, selon un schéma immuable, les parcours et les lieux d'étape : le lieu du dîner et du coucher ; la désignation du lieu d'étape ; la durée du séjour ; la distance parcourue. D'autres données peuvent compléter ce cadre comme l'identification du propriétaire du château et, pour les villes de quelque importance, une description succincte des fêtes et cérémonies offertes au roi.

Le compte rendu d'Abel Jouan constitue un témoignage utile, tant pour ses contemporains, à des fins de propagande, mais aussi, ce qui est plus remarquable, pour les historiens du futur. De fait, nous disposons, grâce à lui, d'un document d'autant plus précieux qu'il émane d'un témoin oculaire.

Les deux itinéraires tourangeaux

La Touraine est concernée par deux itinéraires, que je transcris ci-dessous³.

Premier itinéraire

Le Ieudy vingt-septiesme iour dudict mois [de septembre 1565] disner à Seaulx, qui est vn pauvre village, & coucher à Champigny, qui est vn beau village & beau Chasteau, qui appartient à monsieur de Montpensier.

Pour ce iour iiii. lieuës

Auquel lieu le Roy seiourna trois iours pour faire la feste de saint Michel, Puis en partit le Lundy premier iour doctobre ensuyuant audict an, mil cinq cens soixante cinq, pour aller disner à Marsé qui est vn petit village & Chasteau, & coucher à Chauigny qui est vn fort beau chasteau.

Pour ce iourv. lieuës.

Le Mardy deuxiesme iour dudict mois, disna audict lieu & coucha à Fonteuaux, qui est vn beau village, & belle grande Abbaye de Religieuses, la principale Abbaye des Religieuses de France.

Pour ce iour ii. ieuës

De là, le cortège rejoint Nantes, où la Cour séjourne quatre jours, puis Châteaubriand, fief du connétable Anne de Montmorency, où elle reste dix-huit jours. L'étape d'Angers dure trois jours et précède l'entrée en Touraine.

Deuxième itinéraire

Et le Mardi xiiij. iour dudict mois [de novembre 1565] disna à Montlierné, qui est vn beau village, & coucha à la ville aux Fouriers, qui n'est qu'un petit Chasteau.

Pour ce jour iiii. lieuës

Et le Mercredy quatorziesme dudict mois, disna & coucha à Bourgueil, qui est vn beau gros village, & belle abbaye de religieux.

Pour ce iour iii. lieuës.

Auquel lieu le Roy seiourna cinq iours, puis en partit le dixneufiesme dudict mois de Novembre, pour aller disner à Ingrande, qui est vn petit village, qui fait la separation du pays d'Aniou & de Touraine, Et cedit iour coucher à Lengés, qui est vn beau gros village & Chasteau, duquel les habitans du lieu vindrent au deuant du Roy iusques à demie lieuë hors dudict village, ayant tous chacun vn petit botteau de paille en leur main ; qui est vn certain deuoir qu'ils doivent au Roy la premiere fois qu'il y va. Et cedit iour coucha audict lieu de Lengés.

Pour ce iour iiii. lieuës.

Le Mardy vingtiesme iour dudict mois disner a Mailly, qui est vn bon village & Chasteau, assis sur montaigne & Rocher, puis apres disner le Roy alla passer la Riuiere de Loire en bateau audict lieu, pour aller coucher au Plessis lèz Tours, qui est vn beau Chasteau à vne demie lieuë de Tours.

Pour ce iour v. ieuës.

Et le Mercredy vingt & vniesme iour dudict mois de Novembre, disner audict lieu, puis apres disner le Roy monta à Cheual, pour s'aller mettre à vn beau Theatre, qui lui auoit esté préparé aux faulxbourgs de la ville, pour veoir passer les compagnies d'icele qu'il faisait bon veoir. Et quand tout fut passé, le Roy alla faire son

² Cette citation n'a pas de rapport direct avec le contenu de l'ouvrage, ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'une devise personnelle de l'auteur.

³ Respectivement folios 61-62 et 66-68. Je reproduis la graphie de l'original, y compris l'usage des majuscules.

entree en icelle ville, qui est belle, bonne & grande, Archeuesché, & alla descendre à Saint Gatien, qui est l'Eglise cathedrale de la ville, puis s'en retourna coucher audict Plessis.

Pour ce iour i lieuë.

Auquel lieu le Roy seiourna vnze iours, puis en partit le Samedy premier iour de Decembre ensuyuant, pour aller disner à la Bourdoiziere, qui est vn beau Chasteau, & coucher à Chenonceau, qui est vn autre beau Chasteau de plaisir, qui appartient à la Royne, situé sur la Riuiere du Chef [sic pour Cher].

Pour ce iour viii lieuës.

Auquel lieu le Roy seiourna trois iours, puis en partit le Mercredy cinquiesme iour de Decembre, pour aller passer par Amboise, qui est vne belle ville, & fort Chasteau. Au sortir d'icelle le Roy passa la Riuiere de Loire par-dessus les pontz dudict lieu, & alla disner à Ecuers, qui ne sont que deux ou trois tauernes, sur le bord de ladicte riuiere, & ledict iour coucher à Bloys, qui est vna belle ville & Chasteau, au Diocese de Chartres.

Pour ce iour xii. lieuës.

Vocabulaire

botteau : petite botte de paille.

compagnies : cortèges de nature diverses. Abel Jouan ne précise pas qui défila à Tours (ni non plus à Nantes ni Angers), mais on peut supposer qu'il y eut des gentilshommes et probablement aussi les corporations de métiers.

disner : déjeuner de la mi-journée.

ensuyuant : qui suit. Le terme est encore utilisé couramment en occitan, pour dire « à la suite ».

lieue : la lieue de France équivaut à 4 kms ; les cinq lieues qui séparent Langeais du Plessis-les-Tours font 20 kms.

théâtre : estrade ou tréteaux, probablement couverts et tendus de tapisseries, d'où le roi et sa suite pouvaient assister à des défilés et à des jeux.

Identification des lieux

Le premier passage de la Cour ne concerne pas à proprement parler la Touraine puisque les lieux cités appartenaient alors au Poitou. Malgré tout, j'en fais état parce qu'aujourd'hui plusieurs de ces toponymes relèvent de l'Indre-et-Loire. Ce sera aussi le cas de Bourgueil, lors du second passage.

- *Seaux* : Ceaux-en-Loudun. C'est le seul arrêt où il ne soit pas fait mention de la présence d'un château. Le « pauvre village » n'ayant pas à offrir de toit digne à de si illustres commensaux, ceux-ci durent sans doute se contenter de déjeuner sous tente, car il est exclu que la reine, ses enfants et les gens de qualité qui les accompagnaient en fussent réduits à prendre leur collation à l'air libre, même si on peut supposer que le temps fut clément, en cette fin du mois de septembre.

- *Champigny* : Champigny-sur-Veude. Le nouveau château de Champigny ainsi que la Sainte-Chapelle (première Renaissance) étaient de construction récente. Abel Jouan mentionne le nom du propriétaire, monsieur de Montpensier, sans préciser son titre pourtant considérable, puisque Louis avait reçu celui de duc quatre années auparavant (1561). La Cour y séjourna trois jours et y célébra la Saint-Michel (29 septembre). Les offices durent avoir lieu dans la fameuse chapelle. Le vocable de celle-ci renvoie à la Sainte-chapelle de Paris et s'explique par le fait que les Montpensier étaient descendants de saint Louis. Les magnifiques vitraux sont là pour le rappeler.

- *Marsé* : Marçay et sa forteresse ne pouvaient guère se prêter qu'à servir de décor au dîner de la Cour, avant d'atteindre des lieux plus amènes, mais la présence d'un château-fort offrait des garanties de sécurité, ce qui n'était pas à négliger.

- *Chavigny* : Chavigny était à l'époque la propriété d'un fervent catholique, Le Roy de Chavigny, ce qui explique que Catherine de Médicis ait voulu l'honorer en faisant étape dans son domaine. Le château avait été profondément agrandi une vingtaine d'années auparavant et doté d'une chapelle, seul vestige conservé aujourd'hui. Il devait offrir le confort nécessaire à l'accueil de la famille royale.

- *Fonteneaux* : Fontevraud nous éloigne à peine de la Touraine, puisqu'elle se situe à quelques hectomètres de la borne placée à la jonction des diocèses de Tours, Poitiers et Angers, qui reproduisent la division territoriale entre les peuples turon, picton et andogave de l'Antiquité. Le caractère exceptionnel de l'abbaye n'a pas échappé à l'auteur. Il omet de mentionner la communauté masculine, il est vrai placée sous l'autorité d'une abbesse. On relève qu'il qualifie de « beau village » celui de Fontevraud, ce qui semble attester des « retombées » non négligeables de l'abbaye sur l'économie locale.

La deuxième incursion de la Cour voyageuse en Touraine commence, elle aussi, hors de son territoire de l'époque, puisque, jusqu'au découpage de la France en départements, Bourgueil relevait de l'Anjou.

- *Montliherné* : Mouliherne, près de Baugé.

- *Fouriers* : château de la Ville-au-Fourrier, à Vernoi-le-Fourrier.

- Bourgueil et « son beau gros village » font écho à Fontevraud. L'appréciation flatteuse doit découler de la bienfaisante présence de l'abbaye. Quant à la longueur du séjour qu'y effectue la Cour, elle est sans doute due aux commodités qu'offraient le vaste espace et les bâtiments de cette institution riche et vénérable. N'oublions pas que, tout au long du voyage, Catherine de Médicis n'a cessé de remplir les devoirs qu'exigeait d'elle le gouvernement du royaume. Par conséquent, les séjours de quelques jours, voire de quelques semaines, étaient destinés à régler des affaires importantes qui ne pouvaient se faire pendant les déplacements d'un lieu à l'autre.

- La position d'Ingrandes, à mi-chemin entre Bourgueil et Langeais, justifie à elle seule qu'on s'y arrête à la mi-journée, pourtant le chroniqueur se croit tenu de préciser qu'elle marquait la limite entre les deux provinces d'Anjou et de Touraine. On peut penser que ce franchissement s'est accompagné de cérémonies protocolaires en présence des autorités laïques et religieuses de l'une et de l'autre⁴.

- *Lengès* : L'arrivée à Langeais nous fait découvrir une tradition, celle de l'offrande au roi d'un « petit botteau de paille » pour marquer sa première venue. Cette pratique nous dit incidemment que la visite royale n'était pas si exceptionnelle, car on imagine mal qu'un village, comme il y en avait tant dans le royaume de France, qui n'avait jamais vu le roi en ses murs, eût pu la maintenir vivante. Il faut sans doute attribuer à la proximité de la vallée de la Loire avec ses souverains, Charles VII et Louis XI, en particulier, qu'elle se soit maintenue vivace.

- *Mailly* : Maillé, nom primitif du fief de la maison de Maillé. Ce n'est qu'en 1609 que le lieu-dit prit celui de Luynes, lors de l'érection du duché-pairie. La description du site qu'en donne Abel Jouan correspond d'ailleurs parfaitement à celle du château, construit sur un promontoire au-dessus de la Loire.

- *Plessis lès Tours* : Pour atteindre Plessis-lès-Tours, il faut franchir la Loire en bateau. La traversée à cet endroit était facilitée par la présence d'un port au pied du château de Maillé, toujours répertorié dans nos cartes sous l'appellation « Port de Luynes ». Le Plessis est certes un beau château, mais le chroniqueur omet de rappeler qu'il fut érigé par Louis XI.

- *Bourdoizière* : Le château de la Bourdaisière, où dîne la Cour, appartenait à l'époque au grand-maître de l'artillerie de France, Jean Babou, grand officier de la Couronne, ce qui suffit à expliquer le choix de l'étape.

- Chenonceau est qualifié de « château de plaisir », ce qui rend un hommage mérité à un site qui semble n'avoir d'autre raison d'être que de flatter les yeux et d'offrir à ses habitants un havre de paix. Il est précisé qu'il appartient à la reine. On sait que Catherine parvint non sans mal à l'arracher à Diane de Poitiers, ancienne maîtresse de son époux, Henri II, après la mort de ce dernier. Elle lui céda, en échange, le château de Chaumont-sur-Loire. Depuis, la reine mère en fit une de ses résidences de prédilection. Seule une partie du cortège s'y rend, les deux autres se dirigeant, l'une vers Blois, l'autre vers Amboise.

- Le roi ne s'arrête pas à Amboise mais y traverse la Loire dans le but de rejoindre Blois, où la Cour se réunit à nouveau. *Ecures : Val de Loire patrimoine mondial* le décrit « comme un lieu important entre Amboise et Blois, avec un bac qui transportait gens, marchandises et bétail, un relais de poste à chevaux, des auberges... ». La mention des auberges coïncide avec ce qu'écrit le chroniqueur (« deux ou trois tavernes »). Le site fut très endommagé lors de la crue de 1856. Il ne figure plus sur nos cartes depuis la construction du pont actuel entre Onzain et Chaumont-sur-Loire.

Conclusion

⁴ Le site [Le tour de France de Catherine de Médicis et Charles IX \(1564-1566\)](#) indique par erreur que le village d'Ingrandes aurait été traversé deux fois, la première fois, les 1^{er} et 2 octobre 1565. Ces dates correspondent au séjour à Fontevraud.

La traversée de la Touraine aurait dû correspondre à une phase apaisée de ce grand voyage, cette province étant acquise à la famille royale⁵. Ce séjour connu même vraisemblablement sa parenthèse poétique, puisque Ronsard, qui était aumônier du roi depuis son avènement, venait d'être nommé (1565) prieur de Saint-Cosme, à deux pas du château de Plessis. Bien qu'Abel Jouan ne le signale pas, on imagine mal que le roi ne lui ait pas rendu visite. Il est possible que le sonnet « au Roy Charles IX, luy présentant des pompons de son jardin » ait été composé à cette occasion⁶.

L'étape de Chenonceau est un des rares moments de liberté que s'accorde la reine. On peut même se demander s'il ne fut pas improvisé, puisque le cortège se divisa peu auparavant pour se regrouper à Blois, apparemment l'étape initialement envisagée.

Cependant, pendant les étapes tourangelles, Catherine eut à traiter d'affaires graves, comme le démontrent les lettres qu'elle expédia de ces différentes résidences. De Bourgueil, elle s'inquiète auprès du connétable Anne de Montmorency de l'approvisionnement de Paris en blé et tente d'éviter un conflit avec la reine d'Angleterre en prenant trop ouvertement parti pour la reine d'Écosse, Marie Stuart. Mais ce sont surtout les relations avec l'Espagne qui la préoccupent. L'entrevue de Bayonne n'a pas donné les résultats qu'elle escomptait, sa fille, Isabelle, épouse de Philippe II, toute acquise à la politique de son époux, s'étant montrée peu conciliante. Les projets d'union avec la Maison d'Autriche et l'Espagne, par le biais du mariage de ses enfants, le roi Charles IX, le duc d'Anjou, Henri, et Marguerite trouvaient un écho peu favorable chez ses interlocuteurs. Par ailleurs, le massacre des Français du fort Caroline en Floride, perpétré le 20 septembre 1564 par des soldats espagnols, alors que la Cour parcourait la Provence, constituait un véritable *casus belli* entre les deux royaumes. Ce sont ces sujets, peu festifs, qui occupaient l'esprit de la reine à Chenonceau. Sans doute contribuèrent-ils à gâter le plaisir qu'elle pensait retirer de ces quelques jours de répit, dans un voyage si éprouvant et qui était loin d'être achevé.

Bibliographie

[Le tour de France de Catherine de Médicis et Charles IX \(1564-1566\)](https://citedesdames.github.io/de-ville-en-ville/) dans <https://citedesdames.github.io/de-ville-en-ville/>

Lettres de Catherine de Médicis, publiées par M. Le C^{te} Hector de la Ferrière. Tome deuxième, 1563-1566. Paris, Imprimerie Nationale. 1885, p. 325-331.

GELLARD Matthieu, *Commentaire critique de l'édition des 'Lettres de Catherine de Médicis'*, Paris, Cour de France.fr, 2013 (<https://cour-de-france.fr/article2788.html>). Article inédit mis en ligne le 1^{er} juin 2013.

LOISEL Jean-Jacques, *Lieux ronsardiens*, Vendôme, éditions du Cherche-Lune, 2012.

MORICEAU Jean-Marc, *La mémoire des croquants. Chronique de la France des campagnes, 1435-1652*. Éds. Tallandier, 2018, p. 340-342.

RONCARD, *Œuvres complètes*, I, édition établie, présentée et annotée par Jean CEARD, Daniel MENAGER et Michel SIMONIN, Gallimard, 1993. Chronologie, p. LXVIII.

Pour citer cet article

GARCIA Michel, « Itinéraires en Touraine du grand voyage de Charles IX à travers le royaume (janvier 1564-mai 1566) », *Chroniques tourangelles de l'Académie des sciences, arts & belles-lettres de Touraine n°47, année 2024*.

⁵ En revanche, il semble qu'on ait soigneusement évité de passer, à l'aller comme au retour, par Saumur, la huguenote.

⁶ Le sonnet n'est pas daté. Jean Céard, dans son édition de la Pléiade, p. LXVIII, situe sa rédaction au moment de cette visite ; de même, Jean-Jacques Loisel, qui n'ignore rien de la vie et de l'œuvre de Ronsard, même si le mois de novembre lui paraît une date bien tardive pour offrir des melons (les pompons). La tradition veut que Rabelais fût l'introducteur du melon pompon en France.